

NEWSLETTER

Comité de la Corrèze

L'édito du Président

La prévention occupe une place de plus en plus importante au sein de notre Fédération. En mars 2016, les « Assises de la Prévention » auxquelles nous avons participé ont fixé de nouveaux objectifs pour mieux structurer les actions que nous menons dans ce domaine, les rendre plus efficaces et plus audibles auprès du public. Notre comité, déjà très investi dans cette mission statutaire, franchira en 2017 un palier supplémentaire pour développer la **PRÉVENTION** non seulement au sein de l'Education Nationale mais également auprès des collectivités territoriales, des entreprises et autres institutions qui ont accepté nos propositions dans le cadre de programmes comme le « **PACTE** » ou « **Ma ville se Ligue** » contre le cancer. C'est pourquoi nous avons décidé de donner un coup de projecteur sur ce domaine dans ce numéro de la News. Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean VIEILLEFOND

Nos actualités

MARS BLEU



13 AU 19 MARS 2017 SEMAINE NATIONALE
DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Lig'Obazine 4^{ème} édition

Marches et courses nature: évènement sportif organisé par le Comité de la Corrèze pour la quatrième année consécutive le dimanche 12 mars au Parc touristique du Coiroux à Aubazine.

- Marches de 2.5 kms et de 10 kms avec un encadrement assuré par les bénévoles de la fédération française de randonnée pédestre.
- Courses de 7 et 19 kms (challenge => MLK trail 2017, CDCHS 2017 et entreprises)

Nous vous espérons aussi nombreux que les années précédentes

« Face au cancer, on est plus fort ensemble. »

Renseignements et inscriptions au 05 55 20 94 52

<http://ligobazine.fr> ou <http://www.jorganize.fr/jorqa/?p=10345>



PARC TOURISTIQUE DU COIROUX
Dimanche 12 mars 2017

Je me **LIGUE** contre le cancer

Lig'Obazine 4^{ème} édition

Marches
2.5 et 10 kms
Pré-inscriptions
MLK Sports Malemort
ou Ligue contre le cancer
Comité de Corrèze

Courses
7 et 19 kms
Pré-inscriptions
www.jorganize.fr ou
MLK Sports Malemort
Maillot offert à
chaque coureur

Challenges MLK Sports et CDCHS solidaire / Challenge entreprise

RENSEIGNEMENTS : 05.55.20.94.52 - www.ligobazine.fr

Le soutien des bénévoles est remercié à La Ligue
Contre le Cancer / Comité de Corrèze

homeservices

Bienvenue dans notre Comité

Marie TRESMONTAN et Belinda CARIBI viennent de rejoindre l'équipe du Comité de la Corrèze.

Marie TRESMONTAN est recrutée en tant que chargée de prévention pour un CDD de six mois en remplacement de Dominique CHAUZU actuellement en congé maladie.

Belinda CARIBI effectue une mission de service civique de 6 mois et rejoint quant à elle le service de la communication et des manifestations

L'ensemble du Comité souhaite à Dominique CHAUZU un bon et prompt rétablissement.

Signature des conventions « PACTE » et « Ma Ville se Ligue »

Le jeudi 16 mars 2017 à 16h au Conseil Départemental en présence du Préfet, du Président du Conseil Départemental, du directeur de l'ARS Corrèze, de deux représentants du siège national de la Ligue contre le cancer et de tous les partenaires économiques et sociaux.

Nos actions de prévention

En ce début d'année, les actions de prévention du CD 19 vont essentiellement porter sur deux axes prioritaires: la lutte contre le tabagisme et les addictions ainsi que la promotion du dépistage du cancer du colon et du rectum.

Prévention en milieu scolaire

Suivant les recommandations de l'Agence Régionale de Santé, des actions d'éducation pour la santé sont en cours en milieu scolaire et concernent essentiellement des élèves de cours préparatoire et de sixième.

Ces actions ont pour objectif de donner aux jeunes enfants et aux adolescents les compétences nécessaires pour répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne.

L'acquisition de ces compétences dites psychosociales (CPS) est considérée comme le meilleur moyen pour les jeunes d'éviter les comportements addictifs, tabac et alcool en particulier.

Pour le premier semestre les établissements scolaires concernés sont les écoles Jules Romain, Lucie Aubrac et Jules Valles à Brive, Joliot Curie à Tulle, l'école de Naves, l'école de la Jaloustre à Ussel, ainsi que les collèges de Meymac, Merlines, Neuvic et Bort les Orgues

Ces actions de proximité sont animées par une chargée de mission Prévention de la Ligue avec la participation active de bénévoles dans certains endroits.

Promotion du dépistage du cancer du colon et du rectum



Le cancer colorectal évolue souvent, dans un premier temps, sans symptôme ni signe perceptible. De ce fait, il est parfois diagnostiqué tardivement et nécessite alors des traitements lourds. Se faire dépister régulièrement permet d'identifier ce cancer à un stade précoce de son développement, voire de détecter et de traiter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. Un test immunologique est disponible depuis 2015. Si votre résultat à ce test est positif (environ 4,5 % des cas), cela ne signifie pas que vous avez un cancer mais que du sang a été détecté dans vos selles. Vous serez alors invité à passer une coloscopie : elle permettra de détecter d'éventuelles lésions du côlon ou du rectum et, si c'est le cas, de les traiter.

Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans. C'est pourquoi le programme national de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse à toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans qui ne présentent ni symptôme, ni facteur de risque particulier. Ce dépistage consiste à réaliser, tous les deux ans, un test de recherche de sang caché dans les selles à faire chez soi.

Comme chaque année, quatre côlons géants sillonneront toute la France pour permettre de lever les doutes, les craintes, les préjugés et favoriser une meilleure adhésion au test immunologique de dépistage.



Les espaces sans tabac

Le label **ESPACE SANS TABAC**, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, propose des espaces publics extérieurs qui sont, jusqu'à présent, non soumis à l'interdiction de fumer des décrets Bertrand. Désormais, le tabac sera déconseillé dans ces espaces labellisés grâce à un décret municipal. Il s'agit principalement d'espaces conviviaux et familiaux accueillant des enfants (plages, aires de jeux pour enfants, parcs, etc....) Les espaces sans tabac contribuent à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac, à éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants, à promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, à préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies, à rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac.

Les municipalités de Tulle, Brive et Ussel sont partenaires de la Ligue contre le cancer et proposent des espaces sans tabac dans le cadre de « Ma Ville se Ligue » contre le cancer.

Le PACTE 19 (Programme Action Cancer Toute Entreprise)

Le **PACTE** s'inscrit dans le cadre de deux des quatre missions statutaires de La Ligue contre le cancer, à savoir : la prévention et l'action pour les malades. A ce titre, notre association intervient gratuitement au sein des entreprises qui souhaitent être aidées dans la mise en place de ce soutien.

Ces prestations peuvent se traduire par des conseils à l'équipe dirigeante de l'Entreprise, une sensibilisation à la pathologie cancer du personnel d'encadrement, un soutien aux collaborateurs directs de la personne atteinte de cette pathologie, un accompagnement du malade et de ses proches, une information /sensibilisation ou séances d'animation aux risques de cancer (tabac – alcool – alimentation – activité physique – soleil), une promotion du dépistage organisé du cancer du sein ou colorectal.

Téléchargez le livret entreprises — https://www.ligue-cancer.net/sites/default/files/docs/livret_entreprise_pacte_.pdf

Nos évènements à venir

- **Dimanche 12 mars :** **Lig'Obazine** courses et marches Parc touristique du Coiroux
- **Dimanche 26 mars:** match CABCL/Montpellier (Ventes de roses au profit de la Ligue contre le cancer)
- **Dimanche 26 mars :**  marche et circuit VTT à Beaulieu sur Dordogne
- **Dimanche 16 et lundi 17 avril:** rando 4/4 « des dames de Ventadour » à Egletons
- **Samedi 22 avril:** tournoi de hand gymnase Lavoisier à Brive
- **Samedi 29 et dimanche 30 avril:** sortie moto Une Rose Un Espoir
- **Dimanche 7 mai:** la Briviste



Samedi 24 et dimanche 25 juin : Relais Pour La Vie à Tulle



Actualité nationale

Entrée en vigueur du droit à l'oubli

Le "droit à l'oubli", permettant aux personnes ayant été atteintes de cancers et de l'hépatite C de ne plus le mentionner lors d'une demande d'assurance emprunteur, est entré en vigueur mardi 14 février, avec la publication du décret au journal officiel.

Principaux concernés, les anciens malades du cancer n'auront plus à déclarer leur ancienne pathologie à l'issue d'un délai de dix ans après la fin de leur traitement et sans rechute. Ce délai est ramené à cinq ans pour les cancers diagnostiqués avant l'âge de la majorité (18 ans), indiquent dans un communiqué conjoint les ministères de l'Économie et de la Santé.

En outre, la loi a consacré l'adoption d'une "grille de référence" qui fixe, pathologie par pathologie, le délai au terme duquel les anciens malades peuvent souscrire un contrat d'assurance sans surprime, ni exclusion de garantie, aux mêmes conditions que les personnes n'ayant pas été affectées par l'une de ces maladies.

60, rue François Salviat
19100 Brive-la-Gaillarde
☎ 05.55.23.03.42
✉ cd19@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer19.net/cd19



29, quai Gabriel Péri
19000 TULLE
☎ 05.55.20.94.52
✉ cd19@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd19

